

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

QUATRIÈME ANNÉE. — 1875-1876



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

C. RIORON, rue de la Barre, 12.

---

1877

## C. Espèces rares partout :

<i>Hypnum stramineum.</i>	<i>Barbula saxicola.</i>
— <i>Sendtneri.</i>	— <i>papillosa.</i>
— <i>pratense.</i>	<i>Angstroemia Lamyi.</i>
<i>Bryum gemmiparum.</i>	<i>Phascum curvicolium.</i>
— <i>Mildeanum.</i>	<i>Campylopus polytrichoides.</i>
<i>Philonotis capillaris.</i>	<i>Schistotega osmundacea.</i>
<i>Barbula latifolia.</i>	<i>Dicranella crispa.</i>

A cette liste il convient d'ajouter un certain nombre d'Hépatiques que l'auteur indique, avec raison, comme espèces rares en France. Il termine par quelques considérations générales que l'on consultera avec fruit.

La séance est levée.

## SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1875

En l'absence des Secrétaires, M. ROUAST donne lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est adoptée.

1° M. SAINT-LAGER donne ensuite lecture d'une lettre adressée par M. Ant. Magnin, en ce moment à Paris, et par laquelle notre secrétaire informe la Société de différents faits qui l'intéressent, notamment de la prochaine session de la Société botanique de France.

A la suite de cette lecture, la Société vote à l'unanimité que le Président de notre Association transmettra au Président de la Société botanique de France l'invitation de tenir la Session extraordinaire de 1876 à Lyon ;

2° M. DUVAL-JOUVE fait don à la Société de la collection des ouvrages publiés par lui dans les *Bulletins de la Société botanique de France*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Montpellier* et dans divers autres recueils scientifiques.

M. SAINT-LAGER donne un aperçu sommaire de quelques-uns des importants travaux de M. Duval-Jouve et particulièrement de ceux qui concernent l'histotaxie et exprime le désir que ce procédé d'examen soit étudié parmi nous, comme il mérite de l'être, au double point de vue de la physiologie et de la détermination des espèces.

## Communications :

1° M. SAINT-LAGER entretient la Société de l'herbier laissé par M. Joannon et dont il vient d'établir le catalogue.

Cet herbier contient 1770 espèces qui se répartissent de la manière suivante par rapport à leur provenance :

Espèces algériennes. . . . .	350
— cultivées dans les jardins des horticulteurs. . . . .	250
— des environs de Lyon. . . . .	700
— des Alpes et des montagnes subalpines. . . . .	200
— de la Provence et de Trieste . . . . .	200
— du Pilat et du Mont-Dore. . . . .	70
	1770

En général chaque espèce n'est représentée que par un seul échantillon. Il n'est pas besoin d'ajouter que c'est là un grave inconvénient ; car lorsque l'unique spécimen vient à être détérioré ou détruit par une circonstance quelconque, l'espèce n'est plus représentée. En outre, il est incontestable qu'un pareil herbier ne donne qu'une idée très-incomplète de la distribution géographique des plantes et ne permet pas de se livrer à l'étude des formes locales.

Cet herbier ne contient ni Mousses, ni Lichens, ni Algues et seulement des plantes vasculaires renfermées dans une grande feuille de beau papier blanc de 0<sup>m</sup>,80 sur 0<sup>m</sup>,60 ; toutes ces feuilles sont placées dans treize cartons de même grandeur qu'elles. Cette disposition est assurément très-élégante et d'un aspect fort agréable pour les plantes de grandes dimensions, mais elle a le défaut contraire en ce qui concerne les espèces de petite taille et, de plus, comme il y a beaucoup d'espace perdu, elle rend l'herbier trop volumineux, eu égard au nombre des espèces.

Le format pourrait donc être avantageusement réduit aux dimensions généralement adoptées ; cette modification sera d'ailleurs imposée par la nécessité de réunir ces plantes dans notre herbier général.

M. le Directeur de l'Ecole de médecine, toujours si bienveillant pour nous, m'a permis de placer le meuble qui contient l'herbier Joannon dans le vestibule qui précède la salle où nous tenons nos séances ; mais l'Ecole de médecine devant être, dans quelques années, transférée dans un bâtiment mieux approprié aux besoins de l'enseignement médical, il ne faut pas perdre de vue que notre installation ici n'est que provisoire et que nous devons plus tard chercher un autre local.

En attendant, il importe d'accroître nos collections en solli-

citant de nos membres titulaires et correspondants l'envoi des espèces dont ils pourraient disposer en notre faveur, et enfin de confier à l'un de nous le soin de mettre en ordre notre herbier ainsi que notre bibliothèque.

2° M. VIVIAN-MOREL donne un aperçu de ses recherches sur la végétation qui s'établit sur les plâtras amoncelés autour de la fabrique de phosphore de MM. Coignet à la Villette.

Ces plâtras sont constitués en majeure partie par du sulfate de chaux dans la proportion de 95 pour cent ; le reste, c'est-à-dire 5 pour cent, est formé par du phosphate acide de chaux qu'un lavage insuffisant n'a pas enlevé et par quelques autres substances dont la minime quantité ne peut avoir aucune influence sur la végétation.

Cependant lorsque je vous soumettrai la liste des plantes qui vivent sur ces plâtras, vous serez surpris, comme je l'ai été, de constater que ce terrain composé artificiellement de sels de chaux ne présente pas la Flore que nous observons habituellement sur les terrains calcaires et, bien plus, que parmi les plantes qui croissent sur ces plâtras, il s'en trouve quelques-unes, comme *Epilobium collinum*, *Spergularia rubra*, *Vulpia pseudo myuros*, qu'on range généralement parmi les espèces silicicoles. Je conclurai de ces faits qu'on s'est trompé lorsqu'on a dit que les susdites plantes avaient besoin de silice pour vivre, puisque nous les voyons en très-grande quantité sur un sol qui ne contient pas cet élément minéral ; je conclurai aussi, d'une manière générale, que l'inégale dispersion des plantes sur les différents sols dépend, non pas de la composition chimique des terrains, mais bien de leurs propriétés physiques. Telles sont les considérations que j'aurai l'honneur de vous soumettre à la prochaine séance.

M. DEBAT, sans vouloir anticiper sur la discussion qui aura lieu sur ce sujet important, ne peut s'empêcher de remarquer, dès à présent, que M. Morel n'a pas le droit de soutenir que les plâtras de la fabrique Coignet ne contiennent pas de silice ; car il a négligé d'examiner si les plantes citées par lui ne laissent pas une cendre plus ou moins siliceuse lorsqu'on les brûle. Or, s'il en est ainsi, comme il est fort probable, il faut bien, puisque les plantes n'ont pas le pouvoir de fabriquer des éléments minéraux, que cette substance leur soit venue par quelque apport extérieur qui aura échappé à M. Morel. M. Saint-Lager,

qui connaît bien la Flore et le terrain en question, nous donnera sans doute l'explication du fait en apparence anormal dont M. Morel voudrait tirer des conclusions qui me paraissent peu conformes aux données générales de l'observation.

M. SAINT-LAGER dit qu'il attendra, pour interpréter les faits allégués par M. Morel, que ceux-ci aient été exposés. De même que M. Debat, il est persuadé que M. Morel se trompe lorsqu'il soutient que les plâtras de la fabrique Coignet sont dépourvus de silicates terreux et alcalins, et lorsqu'il veut conclure d'une manière générale que le sol n'agit sur les plantes que par ses propriétés physiques et nullement par ses qualités chimiques. Il espère pouvoir présenter à la Société une série d'arguments qui ne laisseront aucun doute sur la réalité de l'influence chimique du sol sur la végétation.

M. SARGNON a vu dernièrement entre les mains de M. l'abbé Boullu une plante étrangère à la Flore française, l'*Ambrosia tenuifolia*, qui a été trouvée dans le Beaujolais, entre Durette et Lantignié, par M. l'abbé Chanrion. On ne sait pas comment cette espèce s'est introduite dans cette localité; dans tous les cas, il sera intéressant de voir si elle pourra s'y maintenir.

4° La Société admet au nombre de ses membres correspondants, MM. Fabre, docteur ès-sciences, à Orange et Picard, professeur au collège d'Annecy, présentés par MM. Saint-Lager et Roux (Nizius);

5° M. DEBAT donne un compte-rendu de quelques articles insérés dans la *Revue bryologique*, publiée par notre collègue, M. Husnot; n° 8 de la 2° année.

Ce fascicule contient 1° une disposition systématique de tous les genres de Mousses connues jusqu'à ce jour par M. Jaeger et leur répartition en tribus et en familles; 2° une notice par M. Arnell, intitulée : *an Observation of the Fecundation of Mosses*.

L'auteur, ayant observé la fécondation chez le *Discelium nudum*, a constaté l'introduction des anthérozoïdes dans l'intérieur de l'anthéridie; il les a vus s'appliquer à la surface de la vésicule embryonnaire et lui imprimer, comme il arrive dans les Algues, un vif mouvement de rotation à la suite duquel elle est apte à germer.